



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Demande de financement FSE+ dans le cadre
du dispositif ForProSup 2024-2025.**

Conseil d'administration du 11 décembre 2023

Délibération 2023/12/CA-043

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 31 ;

Vu la convention cadre 2022-2026 ;

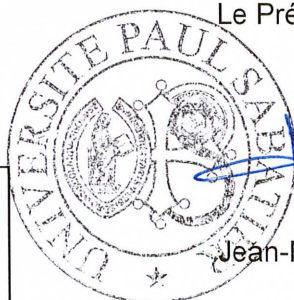
Considérant que l'UT3 a été retenue à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt relatif au dispositif FORPROSUP lancé en 2021 par la Région Occitanie ;

Considérant que la demande de subvention doit être déposée en janvier 2024 à l'Hôtel de Région de Toulouse ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- AUTORISE le Président à solliciter un financement FSE+ dans le cadre du dispositif ForProSup pour l'année universitaire 2024-2025.

Toulouse, le 11 décembre 2023
Le Président,



Jean-Marc BROTO

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

19 décembre 2023

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 33

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0